Réponses d'Énergir, s.e.c. (Énergir) à la Demande de renseignements no 1 du GRAME

Énergir - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2022 **(**R-4177-2021, phase 2**)**

I. PGEÉ : Demande d'autorisation de dépassement des budgets du PGEÉ pour le marché VGE en 2021-2022

Références

i. R-4177-2021, B-0073, p. 8

> Cette estimation du budget supplémentaire de 7,9 M$ a été déterminée en tenant compte du solde budgétaire observé au 31 mars 2022 de 2,1 M$ illustré au tableau 1 et après l'analyse des 167 demandes de subventions associées à des projets en cours de réalisation, dont 49 ont de fortes probabilités d'être complétés et les subventions versées d'ici le 30 septembre 2022. Ces 49 projets proviennent principalement du secteur industriel et pourraient générer environ 13,7 Mm³ d'économies d'énergie nettes, contribuant significativement à l'atteinte de la cible annuelle des économies d'énergie, cible intégrée au Plan directeur en efficacité et innovation énergétiques 2018-2023.
>
> Ainsi, au 30 septembre 2022, il en résulterait potentiellement des économies nettes dans le marché VGE de 26,6 Mm³ (12,9 Mm³ pour les six premiers mois de l'année et 13,7 Mm³ pour les six derniers mois), soit 3,6 Mm³ de plus que prévu pour l'année 2021-2022.

ii. R-4177-2021, B-0073, Tableau 2, p. 6

Tableau 2

Économies d'énergie nettes prévues en 2021-2022 et résultats d'économies d'énergie nettes au 31 mars 2022 pour le marché VGE

Volets et sous-volets	Prévision 2021-2022 (m³)	Réel au 31 mars 2022 (m³)	Écart (m³)	Réalisation (%)
Étude de faisabilité VGE	1 342 831	0	(1 342 831)	0
Encouragement à l'implantation – VGE industriel	18 578 715	12 539 194	(6 039 521)	67
Encouragement à l'implantation – VGE institutionnel	2 930 055	399 744	(2 530 311)	14
Système gestion de l'énergie (projet pilote)	241 346	0	(241 346)	0
TOTAL	**23 092 948**	**12 938 938**	**(10 154 010)**	**56**

iii. R-4119-2020, pièce B-0017, Annexe A, Fiche du *sous-volet Encouragement à l'implantation – VGE industriel*, page 5

Fiche du sous-volet *Encouragement à l'implantation VGE - Industriel*

	Prévision 2020-2021	Prévision 2021-2022	Prévision 2022-2023
Paramètres du volet			
Économies unitaires ajustées (m^3)	660 694	660 694	660 694
Facteur d'ajustement	1,00	1,00	1,00
Surcoût ($)	577 000	577 000	577 000
Opportuniste (%)	29	29	29
Entraînement (%)	5	5	5
Coûts évités ($/$m^3$) *	0,229	0,243	0,253
Bénévolat (m^3)	0	0	0
Durée de vie (ans)	15	15	15
Données du volet			
Nombre de participants brut	31	37	42
Économies d'énergie brutes (m^3)	20 481 514	24 445 678	27 749 148
Économies d'énergie nettes (m^3)	15 565 951	18 578 715	21 089 352
Aide financière unitaire ($)	108 503	142 666	169 317
Aide financière totale ($)	3 363 589	5 278 655	7 111 308
Frais d'exploitation ($)			
Développement et formation	9 417	9 417	9 417
Commercialisation	8 556	8 556	8 556
Suivi et évaluation	26 133	35 620	103 672
Administration	188 848	189 706	193 500
Total	232 953	243 299	315 144
Coûts du volet ($)			
Aide financière	3 363 589	5 278 655	7 111 308
Frais d'exploitation	232 953	243 299	315 144
Total	3 596 541	5 521 954	7 426 452
Test de rentabilité **			
TCTR ($)	41 700 651	53 673 265	65 460 130
TCTR ratio	4,40	4,67	4,94
TP ($)	37 888 776	47 579 783	56 412 830
TP ratio	3,74	3,88	4,01
TNT ($)	8 331 235	11 638 493	15 516 399
TNT ratio	1,18	1,21	1,23

* Énergir a mis à jour les intrants qui ont permis d'estimer les coûts évités de gaz naturel 2021-2038 développés initialement par une firme de consultant dans le cadre de la Cause tarifaire 2019 (R-4018-2017, B-0048, GM-J, Document 4, pp. 24-25).

** Le coût en capital prospectif de 5,44 % autorisé par la Régie dans sa décision D-2019-141 (para. 464) a été utilisé comme taux d'actualisation nominal pour calculer les tests de rentabilité.

iv. R-4177-2021, B-0073, Tableau 1, p. 4

Tableau 1
Budgets autorisés en 2021-2022 et résultats budgétaires au 31 mars 2022 pour le marché VGE

	Budget autorisé 2021-2022 ($)	Réel au 31 mars 2022 ($)	Écart ($)	Réalisation (%)
Aides financières				
Étude de faisabilité VGE	610 892	329 585	(281 307)	54
Encouragement à l'implantation – VGE industriel	5 278 655	6 725 056	1 446 400	127
Encouragement à l'implantation – VGE institutionnel	3 023 119	256 067	(2 767 052)	8
Système gestion de l'énergie (projet pilote)	529 135	-	(529 135)	0
Aides financières totales	9 441 801	7 310 708	(2 131 094)	77
Frais d'exploitation totaux	963 686	456 253	(507 433)	47
Budget total – Marché VGE	**10 405 487**	**7 766 960**	**(2 638 527)**	**75**

Demandes

Préambule

Le GRAME se questionne à savoir pourquoi l'augmentation des économies d'énergie, par rapport aux prévisions initiales, n'est pas à la hauteur de l'augmentation du budget demandé de 76 %.

1. (Réf. iv.) Veuillez expliquer les causes du dépassement budgétaire du sous-volet *Encouragement à l'implantation – VGE industriel* au 31 mars 2022 de manière plus détaillée. À savoir si elles sont dues à une augmentation du nombre de participants ou à des projets qui requièrent plus d'aides financières en fonction des types de mesures implantées, ou une combinaison de plusieurs facteurs (lesquels)?

Réponse :

Énergir avait prévu pour l'année 2021-2022 qu'une partie des projets subventionnés aurait bénéficié des aides financières déterminées selon les modalités antérieures, limitant notamment les aides financières à 175 000 $ et qu'une autre partie des projets subventionnés aurait bénéficié des nouvelles modalités d'aides financières, limitant celles-ci à 1 000 000 $.

Or la combinaison réelle des projets observés au 31 mars 2022 présente une proportion plus importante de projets ayant bénéficié des nouvelles modalités d'aides financières que ce qui avait été prévu en 2021-2022.

En plus, l'ampleur des projets subventionnés selon les nouvelles modalités d'aides financières a elle aussi été plus importante que celle prévue.

C'est donc la combinaison de ces deux facteurs qui explique les résultats au 31 mars 2022.

2. (Réf. iv.) Veuillez compléter la réponse précédente en expliquant cette fois-ci les causes du dépassement budgétaire du sous-volet *Encouragement à l'implantation – VGE industriel* prévu au 30 septembre 2022? À savoir si elles sont dues à une augmentation du nombre de participants ou à des projets qui requièrent plus d'aides financières en fonction des types de mesures implantées, ou une combinaison de plusieurs facteurs (lesquels)?

Réponse :

Tel que le présente le tableau faisant partie de la réponse à la question 4 ci-dessous, le nombre de participants potentiels qui s'ajouteront à ceux déjà comptabilisés au 31 mars 2022 pour le sous-volet *Encouragement à l'implantation – VGE industriel*, pourrait porter le total à 37 participants brut, soit un nombre équivalent à la prévision. Par conséquent, le nombre de participant n'est pas un facteur.

L'évaluation des aides financières potentielles à verser aux 23 participants dont les projets ont une forte probabilité d'être complétés d'ici le 30 septembre 2022 a été faite au cas par cas sur la base des demandes réelles reçues et des modalités d'aides financières applicables à chaque cas (modalités actuelles ou modalités antérieures).

Les aides financières requises pour chacun de ces dossiers potentiels ont donc été estimées sur la base des économies de gaz naturel de chaque projet, ainsi que de l'application des modalités d'aides financières (aide financière unitaire, plafonds, etc.) applicables à chaque projet.

Au 30 septembre 2022, en tenant compte des projets déjà comptabilisés et ceux qui pourraient s'ajouter, Énergir anticipe un dépassement budgétaire potentiel de 10,6 M$ au chapitre des aides financières pour le sous-volet *Encouragement à l'implantation – VGE industriel* par rapport au montant prévu de 5,3 M$.

Ce dépassement budgétaire potentiel s'explique donc principalement par la combinaison des éléments suivants :

- une proportion plus grande de projets bénéficiant des nouvelles modalités d'aide financières autorisées par la Régie dans sa décision D-2020-145 comparativement à la prévision;
- la taille plus importante des projets par rapport à la prévision.

Soulignons que ce dépassement budgétaire potentiel de 10,6 M$ au 30 septembre 2022 serait en partie compensé par des surplus budgétaires anticipés pour les autres initiatives du marché VGE, ce qui résulte en un effet net de 7,9 M$ dans le marché VGE pour l'année 2021-2022.

Rappelons qu'Energir demande à la Régie une marge de dépassement du budget total autorisé maximale de 76 % au lieu de 15 % pour le marché VGE pour l'année 2021-2022, correspondant à un montant additionnel d'aides financières de 7,9 M$ par rapport au budget autorisé de 10,4 M$.

3. (Réf. i. et ii.) Énergir précise qu'au 30 septembre 2022, le potentiel des économies nettes pour l'ensemble du marché VGE est de 26,6 Mm³, soit 3,6 Mm³ de plus que prévu pour l'année 2021-2022. Veuillez préciser les économies nettes prévues pour l'année 2021-2022 pour le sous-volet *Encouragement à l'implantation – VGE industriel*, si la Régie acceptait la demande de dépassement de budget d'Énergir.

Réponse :

Au 30 septembre 2022, Énergir anticipe des économies nettes totales de 24,7 Mm^3 pour le sous-volet *Encouragement à l'implantation – VGE industriel* en combinant les résultats au 31 mars 2022 et ceux anticipés sur la base des projets ayant de fortes probabilités d'être complétés et les subventions versées d'ici le 30 septembre 2022, soit 33 % de plus que les économies nettes prévues de 18,6 Mm^3.

4. (Réf. i. et ii.) Énergir indique que l'analyse des demandes de subventions associées à des projets en cours de réalisation démontre que 49 projets ont de fortes probabilités d'être complétés et les subventions versées d'ici le 30 septembre 2022. Veuillez préciser en date du 31 mars 2022 le nombre de participants brut et net et indiquer combien de participants au total sont prévus d'ici le 30 septembre 2022 ?

Réponse :

Comme illustré dans le tableau ci-dessous, Énergir anticipe un potentiel de 66 participants brut au 30 septembre 2022 dans le marché VGE, soit 49 participants brut potentiels qui pourraient s'ajouter aux 17 participants brut comptabilisés en date du 31 mars 2022. Notons qu'Energir n'utilise plus l'indicateur « nombre de participants net » depuis 2018.

	Nombre de participants brut - marché VGE		
Volet et sous-volet	**Prévision 2021-2022**	**Réel au 31 mars 2022**	**Anticipé 2021-2022**
Étude et implantation VGE	**75**	**17**	**66**
Étude de faisabilité VGE	*30*	*0*	*22*
Encouragement à l'implantation - Industriel	*37*	*14*	*37*
Encouragement à l'implantation - Institutionnel	*8*	*3*	*7*
Système gestion de l'énergie (projet pilote)	**2**	**0**	**0**
Total	**77**	**17**	**66**

5. (Réf. iii.) Veuillez déposer une mise à jour de la fiche du *sous-volet Encouragement à l'implantation – VGE industriel* selon vos nouvelles prévisions pour 2021-2022 et 2022-2023.

Réponse :

Il n'y aucun changement à apporter à la fiche du sous-volet *Encouragement à l'implantation – VGE industriel* présentée en référence (iii) pour 2021-2022 et 2022-2023.

Énergir présente cependant, pour information dans la fiche ci-dessous, une estimation des résultats qui pourraient être observés au Rapport Annuel 2021-2022 advenant la réalisation complète des 23 projets présentant de fortes probabilités d'être complétés et les subventions versées d'ici le 30 septembre 2022 en plus des 14 projets déjà comptabilisés au 31 mars 2022.

Rappelons que le dépassement potentiel des aides financières par rapport à celles prévues pour ce sous-volet serait en partie compensé par des écarts inverses relatifs à d'autres volets et sous-volets des programmes du PGEÉ, notamment parmi les autres sous-volets associés au marché VGE et ceux présentés à la section 3 du document Énergir-J, Document 5.

	Prévision 2021-2022	Réel anticipé 2021-2022	% réalisation
Paramètres du volet			
Économies unitaires ajustées (m^3)	660 694	879 144	
Facteur d'ajustement	1,00	1,00	
Surcoût ($)*	577 000	767 777	
Opportuniste (%)	29	29	
Entraînement (%)	5	5	
Coûts évités ($/$m^3$)	0,243	0,243	
Bénévolat (m^3)	0	0	
Durée de vie (ans)	15	15	
Données du volet			
Nombre de participants brut	37	37	100%
Économies d'énergie brutes (m^3)	24 445 678	32 528 320	133%
Économies d'énergie nettes (m^3)	18 578 715	24 721 523	133%
Aide financière unitaire ($)	142 666	428 027	300%
Aide financière totale ($)	5 278 655	15 836 987	300%
Frais d'exploitation ($)			
Développement et formation	9 417	9 417	100%
Commercialisation	8 556	8 556	100%
Suivi et évaluation	35 620	35 620	100%
Administration	189 706	189 706	100%
Total	243 299	243 299	100%
Coûts du volet ($)			
Aide financière	5 278 655	15 836 987	300%
Frais d'exploitation	243 299	243 299	100%
Total	5 521 954	16 080 285	291%
Test de rentabilité			
TCTR ($)	53 673 265	71 495 917	
TCTR ratio	4,67	4,69	
TP ($)	47 579 783	73 242 599	
TP ratio	3,88	4,33	
TNT ($)	11 638 493	5 836 574	
TNT ratio	1,21	1,07	

* Le surcoût réel anticipé a été ajusté proportionnellement à la taille des projets anticipés.